



ART DU SPECTACLE

Réductions
multi-activités !
Jusqu'à 50%!

Plus de 7 ateliers différents !

Tarif annuel	Nouveau -18 ans	Tarif identique -25 ans	Tarif identique +25 ans QF>810	Nouveau tarif +25 ans QF<810
Art du cirque 1h	205,20 €	228 €	/	/
Art du cirque 1h15	247,50 €	275 €	/	/
Atelier marionnettes	179,10 €	199 €	/	/
Théâtre 1h	179,10 €	199 €	/	/
Théâtre 1h30	263,70 €	293 €	366 €	329,40 €
Théâtre 2h	318,60 €	354 €	445 €	400,50 €
Théâtre 2h30	344,70 €	383 €	474 €	426,60 €
Comédie musicale	238,50 €	265 €	333 €	299,70 €
Théâtre d'impro	170 €	/	/	/
+ adhésion à la MJC	14 €	14 €	20 €	20 €

ART DU CIRQUE



Animateur

Hélène BUATHIER

Lieu

MJC Flacé

Mercredi

10h45 - 11h45 6/8 ans

14h30 - 15h45 + 9 ans

COMÉDIE MUSICALE



Animateur

Olivia GALLINA

Lieu

MJC Héritan

Mercredi

13h30 - 15h à parti de 7 ans

ATELIER MARIONNETTES



Animateur

Yohana Maria CERMELLI

Lieu

MJC Héritan

Mercredi

14h - 15h30 7/12 ans

THÉÂTRE ADULTE



Animateur

Jean-Jacques NONOT

Lieu

Prissé

Mardi

20h - 22h

THÉÂTRE ADULTE « LA SCÈNE DÉMÉNAGE »



Animateur

Hébé LORENZO

Lieu

MJC Flacé

Début 1^{er} Octobre

Mardi

20h30 - 23h

THÉÂTRE D'IMPRO



Animateur

Mathieu GUY

Lieu

MJC Héritan

Vous souhaitez vous surprendre ?
Partez à la découverte de votre imaginaire.
Ouvrez-vous aux joies du jeu spontané.
L'improvisation est une forme de théâtre spontané sans texte ni mise en scène préalable.
Le but est de raconter des histoires ensemble, alors même que rien n'a été préparé.
Mais comment est-ce possible ?...
C'est un entraînement !

Samedi 12/16 ans

9h - 10h30 Initiation

10h30 - 12h Perfectionnement

Planning

14/09 - 5/10 - 9/11 - 14/12 - 11/01 - 08/02

14/03 - 04/04 - 09/05 - 06/06

THÉÂTRE JEUNES



Animateur

Jean-Jacques NONOT

Lieu

Salle de musique à Prissé

MJC Héritan Salle RDAS

Mardi

Salle de musique à Prissé

18h - 19h30 9/13 ans

Jeudi

MJC Héritan Salle RDAS

16h45 - 17h45 7/12 ans

18h - 19h30 12/15 ans

RÈGLES ET MODALITÉS

L'adhésion à une des trois M.J.C. de Mâcon est obligatoire pour pratiquer une activité.
Seule l'adhésion à la M.J.C. Héritan permet d'accéder aux abonnements, réductions et aux tarifs réduits de nos spectacles, conférences et manifestations.
Votre carte M.J.C. Héritan, vous donne droit également à des réductions chez certains de nos partenaires (voir plaquette).

COTISATIONS :

Pour chaque activité en ateliers ou clubs, vous devez acquitter une cotisation annuelle.

Les ateliers et clubs, fonctionnent selon le calendrier scolaire de l'Académie de Bourgogne/Franche Comté.

Aucune inscription ne sera validée sans paiement de la totalité des cotisations annuelles.

ADHÉSIONS :
Jeunes -25 ans : 14 €
Adultes + de 25 ans : 20 €
Associations adhérentes
« personne morale » : 100 €

DÉSISTEMENTS :

Aucun remboursement (de la pré-inscription ou de l'inscription) ne sera consenti, sauf si l'arrêt de l'activité est du fait de la M.J.C.
Les changements d'animateurs, de contenu ou de lieu de pratique, ne font l'objet d'aucun remboursement.

DES RÉDUCTIONS SUR LES COTISATIONS DES ATELIERS, CLUBS, RÉSERVÉES AUX ADHÉRENTS DE NOTRE M.J.C.:

1) Vous pratiquez plusieurs activités en atelier* ou en club.

- 1^{ère} cotisation : tarif le plus cher
- 2^{ème} cotisation : -40% du tarif le moins cher
- 3^{ème} cotisation et les suivantes : -50% du tarif le moins cher.

2) Vous et votre enfant pratiquez des activités ** :

- 10% sur le total des cotisations de la famille, sauf *

D'autres réductions ou avantages cumulables avec les 1^{ères} :

- 10% de réduction pour les personnes de plus de 25 ans dont le Quotient Familial du foyer fiscal est inférieur à 810 (sur présentation d'un justificatif)
- 10% de réduction sur le tarif -18 ans réservé aux étudiants (de moins de 25 ans) sur présentation d'un justificatif.
- « adhérent participatif » : vous participez à une action importante de la M.J.C. et par convention, la M.J.C. vous fait bénéficier d'une réduction de 15 € par personne « parrainée » (dans la limite des cotisations payées) pour tout adhérent qui accompagne à l'inscription une personne non adhérente et non pratiquante en 2018-2019.
- Pour les habitants de Mâcon ou de ses communes associées : -25 ans : 5.50 € et +25 ans : 8.50 €.

RESPONSABILITÉ, DROIT À L'IMAGE, RGDP ET ASSURANCE :

La responsabilité des parents est engagée jusqu'à la prise en charge de leurs enfants par les animateurs de la M.J.C. Les enfants doivent être accompagnés et récupérés auprès de l'intervenant de l'activité, dans la salle d'activité.

La M.J.C. garantit le respect des données personnelles de ses adhérents, elle invite les adhérents à ne pas communiquer leurs données aux intervenants, qu'ils soient salariés ou non de la M.J.C.

La M.J.C. organisant régulièrement des prises de vue dans ses activités, les adhérents ne souhaitant pas apparaître sur ces images devront fournir une photo lors de leur inscription. Ils pourront ainsi être identifiés, et les prises de vue photo/vidéo ne seront pas publiées, ou publiées en floutant l'adhérent concerné.

Nous vous informons, conformément à la loi 84 610 du 16/07/1984, que la pratique d'activités peut comporter des risques et donc de l'intérêt de souscrire une formule assurance « dommage corporel » pour la pratique de toutes nos activités.

L'inscription dans une activité physique étant de votre responsabilité, nous vous invitons à consulter votre médecin traitant afin de vérifier que vous n'avez aucune contre-indication.

* sauf activités du secteur musique

** réservé aux adhérents ne pratiquant qu'une activité